

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Édité le : 08/02/2019

Modèle/Rev : 001NEW-A-9-CLP du 03/01/2019

**HE MENTHE POIVREE YZS-1327-****1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA****1.1. Identification de produit**

HE MENTHE POIVREE YZS-1327-

Nom commercial : HE MENTHE POIVREE YZS-1327-

C.A.S : 8006-90-4

N°REACH: 01-2119974601-36-0006

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Usage : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Gildewerk bv  
A. Hofmanweg 41  
2031 BH Haarlem  
The Netherlands  
Tel. 31 - (0)23 - 532 22 55  
Fax 31 - (0)23 - 534 09 65  
E-mail: holland@gildewerk.com

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification GHS :(LégislationCLP)

Aquatic Chronic 2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2

Skin Irrit. 2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

NATURE :

**Obtenue par distillation à la vapeur d'eau des parties fraîches  
aériennes ( feuille + tige) de la plante en fleur de MENTHA X PIPERITA  
L.**

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2019

HE MENTHE POIVREE YZS-1327-

Modèle/Rev : 001NEW-A-9-CLP du 03/01/2019

### 2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :(LégislationCLP)

Mention d'avertissement : ATTENTION

Aquatic Chronic 2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2

Skin Irrit. 2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362 - Enlever les vêtements contaminés.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P391 - Recueillir le produit répandu.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation en vigueur



### 2.3. Autres dangers

**Contient Menthol, tr-Menthone, Iso-Menthone DL (dextro/levo), Menthofuran, Limonene**

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole danger	%
Menthol	89-78-1	201-939-0	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2 - H315, H319	> 50 %
tr-Menthone	89-80-5	201-941-1	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B - H315, H317	[ 20-50 ]
Eucalyptol	470-82-6	207-431-5	Aquatic Chronic 3, Flam. Liq. 3, Skin Sens. 1B - H226, H317, H412	[ 5-10 ]
Iso-Menthone DL (dextro/levo)	491-07-6	207-727-4	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B - H315, H317	[ 5-10 ]
Menthyl acetate	16409-45-3	240-459-6	Aquatic Chronic 2 - H411	[ 5-10 ]
Limonene	5989-27-5	227-813-5	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1 - H226, H315, H317, H400, H410	[ 1-5 ]

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2019

HE MENTHE POIVREE YZS-1327-

Modèle/Rev : 001NEW-A-9-CLP du 03/01/2019

Menthofuran	494-90-6	207-795-5	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 2, Skin Irrit. 2 - H302, H315, H319, H411	[ 1-5 ]
Carvone	99-49-0	202-759-5	Skin Sens. 1B - H317	[ 0-1 ]
Pulegone	89-82-7	201-943-2	Acute Tox. 4 - H302	[ 0-1 ]

## 3.2. Mélanges

NON CONCERNE

## 4. PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

#### -En cas d'inhalation :

Emmener à l'air frais et maintenir au repos. Consulter un médecin.

#### -En cas de contact avec les yeux :

Rincer copieusement avec de l'eau douce et propre pendant au moins dix minutes. Consulter immédiatement un médecin si des signes d'irritation persistent ou s'il y a des lésions de tissus.

#### -En cas de contact avec la peau :

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.

Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, ...

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.

#### -En cas d'ingestion :

Ne rien faire absorber par la bouche.

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette.

En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Tenir compte des phrases de risques et de sécurité

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Contact avec la peau :** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

**Contact avec les yeux :** Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

**En cas d'ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Vêtements souillés :** Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2019

HE MENTHE POIVREE YZS-1327-

Modèle/Rev : 001NEW-A-9-CLP du 03/01/2019

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser :

- Poudre chimique sèche
- Mousse résistant à l'alcool
- Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Eau pulvérisée ou brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

Ne pas inhaler les fumées. En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire appropriée.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : le produit n'est pas inflammable

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Prévention : ne pas fumer, pas de flamme nue

## 5.3. Conseils aux pompiers

**Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.**

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8

Pour les non-secouristes :

- Porter un équipement de protection approprié (rubrique 8) afin de prévenir toute contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels;
- Eloigner des sources d'inflammation, ventiler suffisamment
- Evacuer la zone si nécessaire ou contacter un expert

Pour les secouristes :

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2019

HE MENTHE POIVREE YZS-1327-

Modèle/Rev : 001NEW-A-9-CLP du 03/01/2019



### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure) dans des fûts en plastique en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Refermer les emballages après utilisation. Se laver les mains après chaque utilisation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation;
- Ne pas inhaler les vapeurs/poussières
- Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail;
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

#### Prévention des incendies :

- Ne jamais aspirer cette matière.
- Interdire l'accès aux personnes non autorisées

#### Equipements et procédures recommandés :

- Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
- Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

#### Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la matière est utilisée

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Il est recommandé de stocker dans des récipients fermés, de préférence bien pleins, éloignés de toute source de chaleur et protégés des températures extrêmes. Ne pas réutiliser les récipients vides. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- Respecter les règles générales d'incompatibilité au niveau du stockage.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

## 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2019

HE MENTHE POIVREE YZS-1327-

Modèle/Rev : 001NEW-A-9-CLP du 03/01/2019

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :

- Protection des mains : Porter des gants.
  - Protection des yeux : Protection non requise.
  - Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.  
Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.  
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

#### - Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN166.

#### - Protection du corps

Eviter le contact avec la peau.

Porter des vêtements de protection appropriés.

Type de vêtement de protection approprié :

En cas de fortes projections, porter des vêtements de protection chimique étanches aux liquides (type 3) conformes à la norme NF EN14605 pour éviter tout contact avec la peau.

En cas de risque d'éclaboussures, porter des vêtements de protection chimique (type 6) conformes à la norme NF EN13034 pour éviter tout contact avec la peau.

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

#### - Protection respiratoire

En l'absence de ventilation adéquate, porter un appareil de respiration autonome.

#### - Protection des mains

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Caractéristiques recommandées :

- Gants imperméables conformes à la norme NF EN374

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	<b>Liquide</b>
Couleur :	<b>Incolore à jaunâtre pâle ou verdâtre</b>
Odeur :	<b>Menthe poivrée, sensation de froid</b>
Densité relative (d20/20) :	<b>[0.9000 ; 0.9160]</b>
Pouvoir rotatoire en ° :	<b>[-30 ; -10]</b>
Indice de réfraction à 20°C :	<b>[1.4570 ; 1.4670]</b>
Point éclair en° C :	<b>65</b>

### 9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2019

HE MENTHE POIVREE YZS-1327-

Modèle/Rev : 001NEW-A-9-CLP du 03/01/2019

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

Durée de stabilité : **2 ans**

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée n'est disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée n'est disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Informations Toxicité Aigue :

- Orale (mg/kg)

Non Déterminée

- Inhalation (mg/kg)

Non Déterminée

- Cutanée (mg/kg)

Non Déterminée

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 12.1. Toxicité

Toxicité aiguë (à court terme): donnée non disponible

Poissons: donnée non disponible

Crustacés: donnée non disponible

Algues/plantes aquatiques: donnée non disponible

Autres organismes: donnée non disponible

Toxicité chronique (à long terme): donnée non disponible

Poissons: donnée non disponible

Crustacés: donnée non disponible

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2019

HE MENTHE POIVREE YZS-1327-

Modèle/Rev : 001NEW-A-9-CLP du 03/01/2019

Algues/plantes aquatiques: donnée non disponible

Autres organismes: donnée non disponible

### 12.2. *Persistance et dégradabilité*

Dégradation abiotique: donnée non disponible

Élimination physique et photochimique: donnée non disponible

Biodégradation: donnée non disponible

### 12.3. *Potentiel de bioaccumulation*

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): donnée non disponible

Facteur de bioconcentration (FBC): donnée non disponible

### 12.4. *Mobilité dans le sol*

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement: donnée non disponible

Tension superficielle: donnée non disponible

Adsorption/désorption: donnée non disponible

### 12.5. *Résultats des évaluations PBT et vPvB*

Aucune donnée n'est disponible

### 12.6. *Autres effets néfastes*

Aucune donnée n'est disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1. *Méthodes de traitement des déchets*

**Produit** : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

**Emballages contaminés** : Vider les restes.

Éliminer comme produit non utilisé.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Se conformer aux réglementations en vigueur localement.

## 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR:



IMDG:



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2019

HE MENTHE POIVREE YZS-1327-

Modèle/Rev : 001NEW-A-9-CLP du 03/01/2019



IATA:



## 14.1. Numéro ONU

ADR : 3082 ( Code tunnel(E) )

IMDG:3082

IATA :3082

Code Douanier :

**33012510**

## 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE,  
N.S.A.(peppermint oil)IMDG:MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE,  
N.S.A.(peppermint oil)IATA :MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE,  
N.S.A.(peppermint oil)

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 9

IMDG:9

IATA :9

## 14.4. Groupe d'emballage

ADR : III

IMDG:III

IATA :III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée n'est disponible.

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Aucune donnée n'est disponible.

## 15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

Règlementations Européennes

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Édité le : 08/02/2019

HE MENTHE POIVREE YZS-1327-

Modèle/Rev : 001NEW-A-9-CLP du 03/01/2019

**16. AUTRES INFORMATIONS****Texte intégral des phrases H citées en point 3 :**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de sécurité selon le RÈGLEMENT (CE) N°1907/2006

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

**Abréviations :**

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefährdungsklasse ( Water Hazard Class).

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.

**Sources**

RIFM Database

Informations fournisseurs

Dossier d'enregistrement REACH

IFRA/IOFI Labelling Manual

Liste des points modifiés : 3.1

Gildewerk bv  
 A. Hofmanweg  
 2031 BH Haarlem  
 The Netherlands  
 Tel. 31 - (0)23 - 532 22 55  
 Fax 31 - (0)23 - 534 09 65  
 E-mail: holland@gildewerk.com

## ALLERGENS DECLARATION

### HE MENTHE POIVREE YZS-1327-

Compounds	C.A.S	%	Comment
Alpha-Isomethyl Ionone	127-51-5	-	
Amyl Cinnamal	122-40-7	-	
Amylcinnamyl Alcohol	101-85-9	-	
Anise Alcohol	105-13-5	-	
Benzyl Alcohol	100-51-6	-	
Benzyl Benzoate	120-51-4	-	
Benzyl Cinnamate	103-41-3	-	
Benzyl Salicylate	118-58-1	-	
Butylphenyl Methylpropional/Lilial	80-54-6	-	
Cinnamal	104-55-2	-	
Cinnamyl Alcohol	104-54-1	-	
Citral	5392-40-5	-	
Citronellol	106-22-9	-	
Coumarin	91-64-5	-	
Dipentene	138-86-3	-	
Eugenol	97-53-0	-	
Eugenol Naturel	97-53-0	-	
Evernia Furfuracea (Tree moss) extract	90028-67-4	-	
Evernia Prunasti (Oak moss) extract	90028-68-5	-	
Farnesol	4602-84-0	-	
Geraniol	106-24-1	-	
Hexyl Cinnamal	101-86-0	-	
Hydroxycitronellal	107-75-5	-	
Hydroxyisohexyl 3-Cyclohexene-Carboxaldehyde/Lyral	31906-04-4	-	
Isoeugenol	97-54-1	-	
Limonene	5989-27-5	3,5000	
Linalool	78-70-6	-	
Methyl-2 Octynoate/Methyl heptine carbonate	111-12-6	-	

This document is filled as well as possible with our current knowledge.



[www.gildewerk.com](http://www.gildewerk.com)

Gildewerk bv  
A. Hofmanweg  
2031 BH Haarlem  
The Netherlands  
Tel. 31 - (0)23 - 532 22 55  
Fax 31 - (0)23 - 534 09 65  
E-mail: [holland@gildewerk.com](mailto:holland@gildewerk.com)

14/02/2019

## **IFRA 48 CONFORMITY CERTIFICATE**

**Product: HE MENTHE POIVREE YZS-1327-**

*We certify that the above compound is in compliance with the standards of the INTERNATIONAL FRAGRANCE ASSOCIATION (IFRA - 48th amendment / published June,2015), provided it is used in the following class at a maximum concentration level of :  
**see next pages***

The Ifra Standards regarding use restriction are based on safety assessments by the panel of experts of the RESEARCH INSTITUTE FOR FRAGRANCE MATERIALS(RIFM) and are enforced by the IFRA Scientific Committee.

Evaluation of individual fragrance ingredients is made according to the safety standards contained in the relevant section of the IFRA Code of Practice.

It is the ultimate responsibility of the customer to ensure the safety of the final product(containing this fragrance) by further testing if needed.



[www.gildewerk.com](http://www.gildewerk.com)

Gildewerk bv  
A. Hofmanweg  
2031 BH Haarlem  
The Netherlands  
Tel. 31 - (0)23 - 532 22 55  
Fax 31 - (0)23 - 534 09 65  
E-mail: [holland@gildewerk.com](mailto:holland@gildewerk.com)

**Pour les Cat 1 & 6, seuls les standards IFRA sont pris en compte, vérifier le caractère Food grade si besoin.**

Le Methyl-N methylantranilate peut former des nitrosamines dans un milieu nitrosant

Children's Toys Lip Products of all types (solid and liquid lipsticks, balms, clear or colored, etc.)	CLASS 1	8%
Deodorant and Antiperspirant Products of all types including any product with intended or reasonably foreseeable use on the axillae or labelled as such (spray, stick, roll-on, under-arm, deo-cologne and body spray, etc.) Nose pore strips Fragranced Bracelets	CLASS 2	10%
Hydroalcoholic Products applied to recently shaved skin. (includes After Shave) - EDT	CLASS 3A	40%
Hydroalcoholic Products applied to recently shaved skin. (includes After Shave) - Fine Fragrance	CLASS 3B	40%
Eye Products of all types (eye shadow, mascara, eyeliner, eye make-up, etc.) including eye care Men's Facial Creams and Balms Baby Creams, Lotions, Oils Body Paint for Children	CLASS 3C	40%
Tampons	CLASS 3D	40%
Hydroalcoholic Products applied to unshaved skin (includes aqueous based, alcoholic based and hydroalcoholic) like Cologne, eau de cologne, Eau de Parfum or Parfum - EDT Ingredients of Perfume Kits Scent Pads, Foil packs Scent Strips for hydroalcoholic products	CLASS 4A	100%
Hydroalcoholic Products applied to unshaved skin (includes aqueous based, alcoholic based and hydroalcoholic) like Cologne, eau de cologne, Eau de Parfum or Parfum - Fine Fragrance	CLASS 4B	100%
Hair Styling Aids Sprays of all types (pumps, aerosol sprays, etc.) Body Creams, Oils, Lotions of all types (except baby creams, lotions, oils) Fragrance Compounds for Cosmetic Kits Foot Care Products Hair deodorant Body Paint(except those for children)	CLASS 4C	100%
Fragrancing cream Solid perfumes	CLASS 4D	100%
Women's Facial Creams/Facial Make-up Hand cream / Hand sanitizers / Facial masks Baby Powder and Talc Hair permanent and other hair chemical treatments (e.g. relaxers) but not hair dyes Wipes or Refreshing Tissues for Face, Neck, Hands, Body	CLASS 5	60%



[www.gildewerk.com](http://www.gildewerk.com)

Gildewerk bv

A. Hofmanweg

2031 BH Haarlem

The Netherlands

Tel. 31 - (0)23 - 532 22 55

Fax 31 - (0)23 - 534 09 65

E-mail: [holland@gildewerk.com](mailto:holland@gildewerk.com)

Wipes or Refreshing Tissues for Face, Neck, Hands, Body  
Dry Shampoo or Waterless Shampoo

Mouthwash, including Breath Sprays / Toothpaste	CLASS 6	100%
Intimate Wipes / Baby Wipes Insect Repellent (intended to be applied to the skin)	CLASS 7AB	20%
Make-up Removers of all types (not including face cleansers) Hair Styling Aids Non-Spray of all types (mousse, gels, leave-in conditioners, etc.) Nail Care Powders and talcs (not including baby powders and talcs)	CLASS 8A	100%
Hair Dyes	CLASS 8B	100%
Conditioner (Rinse-Off) Liquid Soap Shampoos of all types (including baby shampoos) Face Cleansers of all types (washes, gels, scrubs, etc.) Shaving Creams of all types (stick, gels, foams, etc.) Depilatory Body Washes of all types (including baby washes) and Shower Gels of all types Bar Soap (Toilet Soap) Bath Gels, Foams, Mousses, Salts, Oils and Other Products added to bathwater	CLASS 9A	100%
Feminine hygiene - pads, liners Toilet paper Wheat bags	CLASS 9B	100%
Facial tissues Napkins Paper towels Other' Aerosols (incl. air freshener sprays and air freshener pump sprays, but not including deodorants/ antiperspirants, hair styling aids sprays)	CLASS 9C	100%
Handwash Laundry Detergents of all types including concentrates Fabric Softeners of all types including fabric softener sheets Household Cleaning Products, Other Types (fabric cleaners, soft surface cleaners, carpet cleaners, etc.) Machine Wash Laundry Detergents (liquids, powders, tablets, etc.) including laundry bleach and concentrates Hand Dishwashing Detergent including concentrates Hard Surface Cleaners of all types (bathroom and kitchen cleansers, furniture polish, etc.) Shampoo for pets Dry cleaning kits Toilet seat wipes	CLASS 10A	100%
Diapers Toilet seat wipes	CLASS 10B	100%
All non skin contact or incidental skin contact including  Air Fresheners and Fragrancing of all types (concentrated aerosol with metered doses (range 0.05-0.5ml/spray), plug-ins, solid substrate, membrane delivery, electrical) Air Delivery Systems Cell phone cases Pot pourri, fragrancing sachets, liquid refills for air fresheners (non-cartridge systems), Reed diffusers Liquid refills for air fresheners (cartridge systems) Shoe Polishes Deodorizers/Maskers not intended for skin contact (e.g. fabric drying machine deodorizers, carpet powders)	CLASS 11	100%



[www.gildewerk.com](http://www.gildewerk.com)

Gildewerk bv

A. Hofmanweg

2031 BH Haarlem

The Netherlands

Tel. 31 - (0)23 - 532 22 55

Fax 31 - (0)23 - 534 09 65

E-mail: [holland@gildewerk.com](mailto:holland@gildewerk.com)

fabric drying machine deodorizers, carpet powders)

Insecticides (mosquito coil, paper, electrical, for clothing etc.) excluding aerosols

Scent delivery system using a dry air technology that releases a fragrance without sprays, aerosols or heated oils (technology of nebulization)

Air freshening crystals

Toilet Blocks

Joss Sticks or Incense Sticks

Machine dishwasher detergent and deodorizers

Machine only Laundry detergent (e.g. liquitabs)

Plastic articles (excluding toys)

Fuels

Fragranced lamp ring

Scratch and Sniff (sampling technology)

Paints

Cat litter

Animal sprays (all types)

Treatment products for Textiles ( e.g. starch sprays, fabric treated with fragrances after wash, deodorizers for textiles or fabrics)

Floor wax

Odored distilled water ( that can be added to steam irons)

---